Buthaud/Rush

Chorale mixte

VERBES

Je chante, tu chantes, nous chantons...

Ils sont plus de cent mille, vocalistes de toute zone, choreutes et choristes, à ouvrir de larges becs, dans la seule région parisienne. Certains vont à chorale comme on va à confesse. Ils chantent pour passer le temps. D'autres chantent par tradition ou par amour de l'art. Mais chanter, c'est aussi réintégrer le groupe, unir sa voix aux voix sœurs pour un hymne unique et solidaire.

Voici quelques adresses d'ensembles vocaux et de cours pour apprendre ou exercer toutes les voix en mal de chant.

LES ÉCOLES DE CHANT

L'École d'Art lyrique du Théâtre national de l'Opéra de Paris. Directeur, Bernard Lefort. École professionnelle d'art lyrique, en coopération avec le Conservatoire national supérieur de Musique et les conservatoires régionaux. Entrée sur concours. C'est la grande école de chant.
5, rue Favart, 75002 (742-59-39).

Centre de Recherche et d'Expérimentation des Techniques vocales (C.E.R.F.I.). Ce centre se fixe trois objectifs principaux : perfectionnement de futurs chanteurs, formation des pédagogues et recyclage des professeurs de chant. Le directeur, Helmut Lips, est entouré de jeunes assistants qui prennent en charge sous son contrôle la formation des chanteurs choristes et chefs de chœur non professionnels.
Écrire au C.E.R.F.I., 49, rue Dalayrac, 94120 Fontenay-sous-Bois.

Atelier d'Art vocal de Noémie Perrugia. Pour les professionnels et les amateurs qui veulent approfondir les problèmes d'interprétation musicale. Dans cet atelier, un centre de phonologie permet à tous ceux qui le souhaitent de travailler leur voix. Les candidats sont admis sur audition et les cours y sont hebdomadaires.
Théâtre d'Orsay, 7, quai Anatole-France, 75007 (548-38-53).

Conservatoires municipaux d'arrondissement. Il existe à Paris dix-sept conservatoires municipaux d'arrondissement qui organisent des cours de chant choral. Pour s'y inscrire, il faut habiter l'arrondissement, être âgé de sept à vingt-cinq ans et acquitter un droit d'inscription.
Pour Paris : bureau des enseignements artistiques, 17, boulevard Morland, 75004 (277-15-50, poste 33-54). Pour la province : Fédération nationale des Unions de Conservatoires municipaux, Fnucmu, 34, boulevard Gambetta, 92130 Issy-les-Moulineaux (645-20-96).

Le Centre d'études polyphoniques et chorales de Paris. Ce centre se veut au service des chorales. Il assure de nombreux stages et des cours de formation pour tous les niveaux. Prix : 150 F. On peut également s'y procurer la liste des chorales existantes dans la région parisienne.
Grand-Palais, porte C, avenue Franklin-Roosevelt, 75008 (225-11-40, de 15 h à 16 h 30).

LES CHORALES

A cœur joie. Grande organisation nationale regroupant environ treize cents chorales, dont huit cents chorales d'adultes. Nombreuses chanteries et cantilènes. Pour Paris : M. Bernard Lallement, 142, rue Boucicaut, 92260 Fontenay-aux-Roses (350-05-29). Pour la province : M. Marcel Corneloup, 8, rue de la Bourse, 69298 Lyon Cedex 1 (78 - 27-35-77).

Fédération des Chorales françaises. M. Philippe Caillard, 50, rue de la Fontaine-au-Roi, 75011 (357-12-58).

Fédération française des Petits Chanteurs. Pour l'Ile-de-France : chanoine Jehan Revert, 9, rue Massillon, 75004 (354-65-43). Pour la province : Mgr Roucairol, Centre de Nazareth, 9 bis, rue de Nazareth, 34000 Montpellier.

Fédération Musique et Chant du Protestantisme français. Pour Paris, Mme Denise Fauvarque, 42, rue de Clichy, 75009 (222-03-60). Pour la province : M. Jacques Blanc, 4, domaine des Plantées, Biviers, 38330 Saint-Ismier.

Fédération nationale des Activités musicales (F.N.A.M.). S'adresser à M. Patrick Archaud, 7, avenue Jean-Jaurès, 75019 (201-95-98).

GÉRALD DOUMITH

SANTÉ

S.O.S. poisons

Une minute d'inattention et, au milieu du déballage, la petite, dont le nez arrive juste à la hauteur de la table, s'empare de la bouteille de produit-vaisselle, ornée d'un citron tentateur. Panique, elle a bu !
Sur les cinquante mille appels reçus en 1979 par le Centre Anti-Poisons de l'hôpital Fernand-Widal, la moitié ont été provoqués par des intoxications accidentelles d'enfants aussi banales et quotidiennes que cette dînette intempestive. Dans ce cas, rien de grave, sauf si l'on essaie de faire passer le breuvage avec un verre d'eau ou un verre de lait : meilleur moyen de transformer l'estomac de l'imprudente en bain moussant — et son nez, sa bouche, ses oreilles en diffuseurs de bulles.
Au hit-parade des intoxications enfantines viennent en tête les médicaments, avec un score proche de 60 %. Loin derrière mais dans une proportion assez importante (17 % environ), on trouve les produits ménagers. Jour critique, d'après les statistiques du C.A.P. : le mercredi, où la surveillance est difficile à assurer. Heures dangereuses : entre 11 h et 13 h et de 19 h à 21 h, pendant la préparation des repas. Age propice : de dix-huit mois à trois ans, période où l'on découvre le monde sans en avoir encore le mode d'emploi.
Devant un accident, quelle conduite adopter ?

Ne pas faire boire de lait. Le lait n'est jamais efficace et il peut aggraver beaucoup d'intoxications (notamment les intoxications par insecticide, solvant, essence, mazout, naphtaline).

Ne jamais faire vomir sans connaître la cause de l'intoxication. Un produit caustique qui a provoqué des lésions superficielles en provoquera de bien plus graves en repassant au même endroit. Même contre-indication pour les solvants, l'essence, le mazout, les détergents. Ne pas faire vomir non plus un malade somnolent.

Ne jamais emmener l'intoxiqué sans avoir essayé de découvrir ce qu'il a absorbé. Chercher l'emballage et, si possible, garder un échantillon du produit.

Ne jamais transporter le malade à plat sur le dos mais allongé sur le côté.

Enfin, **ne pas tenter de soigner** soi-même et appeler le Centre Anti-Poisons le plus proche. Si des symptômes graves apparaissent (convulsions, arrêts cardiaques ou respiratoires), appeler les pompiers ou Police-Secours. Car quelques grammes de certains produits peuvent être mortels. Mais ne jamais s'affoler : la plupart des intoxications sont bénignes.

CHRISTINE DEYMARD

CENTRES ANTI-POISONS

Angers : (41) 48-21-21 ; Bordeaux : (56) 96-40-80 ; Clermont-Ferrand : (73) 91-96-96 ; Grenoble : (76) 42-42-42 ; Lille : (20) 54-55-56 ; Lyon : (7) 854-14-14 ; Marseille : (91) 75-25-25 ; Montpellier : (67) 63-24-01 ; Nancy : (8) 332-36-36 ; Nantes : (40) 48-38-88 ; Paris : (1) 205-63-29 ; Reims : (26) 06-07-08 ; Rennes : (99) 59-22-22 ; Rouen : (35) 88-44-00 ; Strasbourg : (88) 35-41-03 ; Toulouse : (61) 49-33-33 ; Tours : (47) 64-16-91, poste 363.